

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 22 FÉVRIER 1910.

Budget du Ministère des Sciences et des Arts pour l'exercice 1910 (1).

AMENDEMENTS PRÉSENTÉS PAR LE GOUVERNEMENT.

Bruxelles, le 22 février 1910.

*A Monsieur le Président de la Chambre des Représentants,
à Bruxelles.*

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de vous adresser une note relative à deux amendements à apporter au projet de Budget du Ministère des Sciences et des Arts pour l'exercice 1910.

Ensuite de ces amendements, ledit projet de Budget s'élève :

1° Pour les dépenses ordinaires à fr.	33,069,042 »
2° Pour les dépenses exceptionnelles à	1,126,105 »
ENSEMBLE fr.	<u>34,195,147 »</u>

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre des Finances,

JUL. LIEBAERT.

(1) Budget, n° 4, VII.
Rapport, n° 82.
Amendement, n° 87.

NOTE.

AMENDEMENTS.

Première Section. — Dépenses
ordinaires.

CHAPITRE III.

SCIENCES ET LETTRES.

ART. 13. — *Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique : traitements et salaires du personnel; traitements de disponibilité; jetons de présence; examen et jugement du concours de la fondation De Keyn. Frais d'impression; prix des concours; chauffage, éclairage et frais d'entretien du Palais des Académies; frais divers. Frais de la Commission royale d'histoire; publication des Chroniques belges inédites; rédaction et publication de la Table chronologique des chartes, diplômes, lettres patentes et autres actes imprimés concernant l'histoire de la Belgique. Publication d'une Biographie nationale (y compris une somme de 5,000 francs en charge temporaire),*
fr. 123,700 »

Eerste sectie. — Gewone
uitgaven.

HOOFDSTUK III.

WETENSCHAPPEN EN LETTEREN.

ART. 13. — *Koninklijke Academie van wetenschappen, letteren en schoone kunsten van België : jaarwedden en dagloonen van het personeel; jaarwedden van beschikbaarheid; zitpenningen; onderzoek en beoordeeling van den prijskamp der stichting De Keyn. Drukkosten; prijzen der wedstrijden; verwarming, verlichting en kosten van onderhoud van het Paleis der Academiën; verschillende kosten. Kosten der Koninklijke commissie voor geschiedenis; uitgave der Onuitgegeven Belgische Kronijken; opstel en uitgave der Chronologische Tabel der oorkonden, diploma's, opene brieven en andere gedrukte stukken rakende de geschiedenis van België. Uitgave eener Nationale Biographie. (Inbegrepen eene som van 5,000 frank als tijdelijke last). . fr. 123,700 »*

On propose d'augmenter le crédit primitivement prévu d'une somme de 5.000 francs en charge temporaire. Cette augmentation permettra de continuer sans interruption la publication de documents intéressant l'histoire nationale.

CHAPITRE IV.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Art. 29. — Matériel des universités de l'État et de leurs dépendances, y compris le service des cliniques. *Subsides pour encourager, dans les universités, le mouvement en faveur de l'éducation physique des étudiants* . fr. 685,385

HOOFDSTUK IV.

HOOGER ONDERWIJS.

Art. 29. — Materieel der Staats-hoogescholen en dezer aanhoorigheden, kliniekdienst inbegrepen. *Toelagen tot aanmoediging, op de hoogescholen, van de beweging ten voordeele van lichamelijke opleiding der studenten*, fr. 685,385

On propose d'ajouter au libellé, dans un but de précision et sans augmentation du crédit demandé, une rubrique visant les encouragements en faveur de l'éducation physique. (Voir les explications données au sujet de l'article 64 dans la note préliminaire du projet de Budget du Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique pour 1907.)

